L • S • T

LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL

" LA MAIN DANS LA MAIN "

le journal du QUART MONDE en mouvement.

P705187

bpost

PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU DE DEPÔT : 5000 NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 419 Février 2025

Assemblée des militants a LST Andenne 2024

Sommaire

P.2 *NAMUR –* **GARDONS LA TETE HAUTE**
LST, je suis née dedans !

P.3 *FEDERATION –* **L'ARPENTAGE**
Méthode de lecture collective

P.4 *ANDENNE –* **LE TRIOMPHE DE LA VIE -**
Témoignage

P.5 *DINANT –* ***SE LOGER : VITAL***
Vivre dans une cité sociale
FEDERATION – **HIER COMME AUJOURD'HUI**
Des pareils à nous autres

P.6 *FEDERATION –* **NOS DROITS**
Les dégâts locatifs

P.7 *NAMUR* **- HORS CADRE**
Atelier mosaïque

P.8 *FEDERATION –* **AU REVOIR, PIERRE**

Editorial

Face à actualité politique…

VIGILANCE ET ESPÉRANCE

Nous en avons déjà parlé précédemment. Pour les avoir analysées longuement dans nos réunions Caves et ailleurs, les options du nouveau gouvernement wallon nous inquiètent fortement : restriction de l'accès aux logements sociaux, détricotage des services publics et des biens communs, mise en cause de l'accès à la santé, le « tout à l'emploi » et au mérite plutôt qu'au besoin, la culture dénigrée, … Il semble bien que le futur gouvernement fédéral soit dans la même ligne. Ce courant de pensées séduit de plus en plus d'électeurs, ici et ailleurs, davantage encore poussés à l'extrême. Ces valeurs sont le contraire de ce que nous défendons sans relâche dans nos activités et actions et dont les lignes de notre journal sont l'écho.

Nos valeurs, ce sont : le partage, la redistribution des richesses, l'humanité, la solidarité, le développement harmonieux entre l'homme et la nature et la valeur égale entre les humains et la collaboration, partir des besoins et des réalités de plus faibles et des plus pauvres, …

Monter les gens les uns contre les autres portera toujours préjudice aux plus faibles. A LST, nous le savons.

Depuis toutes ces années, nous avons construit nos rassemblements, notre parole, nos interpellations…Cela constitue une force certaine dans ces moments où il nous faut cultiver l'espérance en restant vigilants et combatifs.

Jacques Fourneau

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

GARDONS LA TÊTE HAUTE

JE NE SAIS PAS SI ON PEUT FAIRE CHANGER LES CHOSES…
MAIS C'EST IMPORTANT DE CONTINUER, D'ETRE FIERS DE CE QU'ON FAIT

JE SUIS NEE DEDANS

Mes parents, mon papa et ma maman, étaient militants à LST dans les années 80. Ma marraine travaillait ici aussi. Je suis née dedans! Puis mes parents se sont séparés.
Je n'ai pas de souvenirs d'enfant. On a déménagé à cette époque. Je suis revenue quand j'étais adolescente. Je retrouvais à LST des personnes que je connaissais, beaucoup de personnes que j'aimais, qui avaient de l'importance pour moi. J'ai fait ma vie, je ne suis pas restée sur Namur et on gardait des contacts. Et me revoilà depuis presque 4 ans.

DES TEMPS « FORTS »

Ce que je trouve important dans LST, ce sont les concertations et le 17 octobre quand on est au Parlement de Wallonie, … Ce sont des temps « forts » à côté des permanences, des ateliers qui sont aussi importants… On analyse la société, on essaie de comprendre ce qui se passe à partir de ce qu'on vit. On rend publics des injustices et des espoirs.

Mes parents étaient militants, ils participaient à des actions de LST, et faisaient bouger des choses. Pour moi, LST est une association qui lutte contre la pauvreté, c'est la base ! Et chacun a une place importante. Aujourd'hui, je m'occupe de mon petit, et j'ai un contrat de travail. Mais j'ai aussi milité il y a quelques années aux concertations. Aussi à l'agora (aide à la jeunesse), à l'atelier famille (que je continue quand je sais).

LES ENFANTS PLACES

C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, parce que j'ai été en plein dedans ! J'ai été placée en institution une partie de mon enfance. Aux réunions avec LST, j'ai appris plein de choses, j'ai rencontré des personnes de l'aide à la jeunesse, j'ai entendu plein de choses qui se disent de l'autre côté de ce qu'on vit. Ce n'était pas toujours facile. J'ai entendu des choses qui me faisaient bondir, je sais que pour des familles, le placement a été dramatique !
J'ai pu comprendre comment j'étais passée par le placement sans en être trop perturbée. En comparaison avec ce que d'autres ont vécu. Même si à 40 ans, je n'ai pas encore de réponse claire. Je me dis que c'est peut-être grâce à ma grande gueule, je ne me suis pas laissée faire ! Ni avec les services de l'aide à la jeunesse, ni avec ma référente. Je savais ce que je voulais et j'étais très ferme. Ma mère avait beaucoup d'importance.

> *J'AI PU COMPRENDRE MON PLACEMENT EN INSTITUTION MEME SI A 40 ANS, JE N'AI PAS ENCORE DE REPONSE CLAIRE.*

A 16 ans, j'ai voulu aller en semi autonomie. Je l'ai eu. A 17 ans et demi, j'ai été dans un kot. Mes temps de midi, même si je ne pouvais pas, j'allais voir maman, qui n'habitait pas trop loin de l'école. Je ne pouvais pas mais je le faisais quand même. J'ai toujours gardé un lien fort avec ma maman, les services n'avaient pas intérêt à casser ce lien. Peut-être qu'ils en auraient eu envie…
Jamais je n'ai senti que les services me parlaient de mes parents pour renforcer les liens. Ils disaient, avec leurs mots à eux, pas clash bien sûr : « ta maman est dans la drogue, etc… je répondais du tac au tac : ce n'est pas votre problème, c'est le sien. Ma maman est ma maman. C'est tout. »
Je ne sais pas s'il y a moyen de faire changer des choses… l'autre partie, les services, je ne crois pas qu'ils peuvent nous écouter, nous

comprendre… Est-ce qu'ils sont réceptifs à nos témoignages, à notre façon de voir les choses et la vie ? Ils sont trop butés dans leur façon de voir leur travail… Sauf à l'agora. J'ai vu la différence ! Je sentais qu'on essayait de se comprendre.

CONTINUER

La pauvreté, c'est les gens comme nous… On n'a pas beaucoup de revenus … pour la plupart d'entre nous, on n'a pas de travail.
J'ai eu la chance d'avoir un contrat, il y a quelques années. Mais ce n'est pas parce que j'avais 1800 euros par mois que ça m'a changée. J'ai toujours continué à venir à LST, dans la mesure du possible. On est tous des petites gens, on émane du CPAS, du chômage, de la mutuelle, des petits contrats. Avec un petit boulot ou sans.

Nous tous, les petites gens, on a tous des combats, gardons la tête haute !
C'est important de continuer à lutter pour qu'on ne soit pas encore plus pauvre. Avec l'augmentation des loyers, la crise énergétique, le coût de la vie…
Faut pas se laisser abattre. Faut continuer. Gardons tous la tête haute ! *Soyons fiers de ce qu'on fait ! on le fait pour nos enfants.*

Aurore Sarolea

> *C'EST IMPORTANT DE CONTINUER, POUR QU'ON NE SOIT PAS ENCORE PLUS PAUVRE*

Fédération

L'ARPENTAGE

"L'ARPENTAGE": UNE METHODE DE LECTURE COLLECTIVE
POUR COMPRENDRE ENSEMBLE DES CHOSES QUI PARAISSENT COMPLIQUÉES.
CE N'EST PAS UNE ACTIVITE POUR DES « PRIVILÉGIÉS BRANCHÉS ».

NÉ DE CERCLES OUVRIERS

Cette pratique de lecture collective nous vient des activités de certains "cercles ouvriers" durant le 19éme siècle. Une époque où les associations ouvrières étaient encore souvent interdites, voire totalement réprimées.
La plupart des travailleuses et travailleurs étaient dans les usines, ateliers, ou dans les champs depuis la tendre enfance. Cela pour des salaires de famine et des journées interminables. Peu étaient scolarisés, et beaucoup ne savaient pas lire et écrire.

APPRENDRE, COMPRENDRE

ILS VONT DECOUVRIR
CE QUE LES LIVRES ECRIVENT ET RACONTENT SUR EUX
ET SUR LEURS CONDITIONS DE VIE

Avec la volonté d'apprendre ce qu'ils estimaient être important pour eux, pour comprendre des documents qui les concernaient, ils mettent en œuvre des cercles de lecture collective. Ils vont ainsi découvrir ce que les livres écrivent et racontent sur eux et sur leurs conditions de vie. Ils y découvriront des penseurs qui dénoncent l'exploitation et les violences qu'ils subissent. Ils apprendront que leur condition de vie misérable dépend directement de la manière dont la société est organisée et que ce n'est pas la volonté d'un Dieu.

COMMENT FAISAIENT-ILS?

Un groupe d'ouvriers et ouvrières qui se réunit dans un cercle ou une mutuelle décide de découvrir un livre, des articles de presse, un poème. Ils-elles découpent le livre en plusieurs petites parties. Elles sont distribuées à chaque personne qui sait lire. Le premier lecteur fait la lecture à haute voix d'un premier extrait et sur ce morceau de texte le groupe échange les avis de compréhension.
S'il faut refaire une ou plusieurs lectures du passage, pour l'un ou l'autre membre du groupe, on le fait.
Et on en reparle.
Et ainsi de suite.
Souvent, une majorité de participantes et participants ne sait ni lire ni écrire, mais la lecture et la compréhension collective permettent à chacun et chacune de construire et d'intégrer une connaissance collective sur le contenu qui a été lu.

ARPENTAGE A LST

Le 28 novembre 2024, lors d'une rencontre "d'arpentage" organisée à LST en collaboration avec l'association PAC[1], nous étions une vingtaine venant des différents lieux d'implantation de LST.
Nous avons fait des lectures autour du thème : " On ne peut pas accueillir toute la misère du monde"[2] dont nous avons partagé quelques extraits dans trois sous-groupes.
Une rencontre très riche qui nous a fait découvrir entre autres, comment fonctionne la "pyramide de la haine" qui repose sur une banalisation de multiples discriminations, et mépris, rencontrés dans la vie quotidienne.
Mais nous avons une nouvelle fois mesuré la violence vécue par les personnes qui ne maîtrisent pas la lecture devant une activité aussi simple que pouvoir "lire" des mots, des phrases, des textes et en comprendre tout le sens.

L'arpentage est en fait une méthode de lecture collective que nous utilisons depuis toujours. Par exemple en relisant ensemble les textes de Rapports Bisannuels en construction, les Déclarations de Politique Régionale ou Communale, ou encore un bail.

Luc Lefebvre

A LST, NOUS UTILISONS CETTE TECHNIQUE D'ARPENTAGE
DEPUIS LE DEBUT.
POUR APPRENDRE ET COMPRENDRE.

1 Présence et action culturelles https://www.pac-g.be/

2 « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde » Livre de Jean-Charles Stevens et Pierre Tevanian

Andenne

LE TRIOMPHE DE LA VIE

UN MILITANT NOUS LIVRE UNE PART DE SON EXISTENCE

LA PERFECTION S'APPREND DANS L'IMPERFECTION

Bonjour à toutes et à tous. Je me présente à vous. Je suis Vincent d'Andenne. Je fréquente l'ASBL LST depuis quelques mois. Ma foi, cela me procure quelques plaisirs de partage. Et cela me change de mes habitudes.

Il m'a été demandé d'écrire un petit aperçu de ma vie. Donc, je vais m'exécuter tout en restant en vie afin de ne pas vous paraître négatif puisque je m'exécute. Je me dois de le faire en silence et par écrit.
De mon mental actuel, je me permets de dire non, non, je ne regrette rien. Un peu comme Édith Piaf nous l'a chanté.
Mais à l'époque de mes plus jeunes années. Cela ne fut pas le « Je ne regrette rien ». Mais le « non, non ».
Pour être bref, je me suis retrouvé au chômage, puis j'ai eu d'autres emplois. Puis, encore au chômage. Celui-ci s'étirait en longueur. Bonjour la case prison !
Celle-ci fut pour moi comme une sorte d'ennui, de reniement, de laisser aller, de jalousie. Et oui, au chômage, on jalouse les autres.

UN JOUR, J'AI PRIS MA COLERE. ET LACHEMENT, JE L'AI ABANDONNEE DANS UN BOIS.

Le tout me mit en colère envers la société. Mais dans la réalité, cette colère était à mon encontre sans m'en rendre compte. Ainsi, je ne me rendais plus utile à moi-même. Chômage ne sous-entend pas ne rien faire.

LE RENOUVEAU SE RECONSTRUIT

Un jour, j'ai pris ma colère. Et lâchement, je l'ai abandonnée dans un bois. Maintenant, avec l'âge, je regarde mon vécu. Et je conclurais, par un « Bravo Vincent ! ». Tu as usé tes manches comme les autres. J'avais donc gagné et me remis en place dans cette société.

Mes colères et regrets n'auront plus leur place ! Eh oui mes amis, ils sont au chômage. Ainsi, l'indigne, le coupable d'être assisté social comme on voudrait nous le faire croire ne me dérange plus !
Je trouve qu'il nous faut être un humain et non un simple billet de banque car la richesse d'argent et de pouvoir ne peuvent pas donner l'élargissement de la conscience d'exister pour un devenir meilleur.

Maintenant, je rétablis mon estime, mon amour pour retrouver celui que je fus, il me faut la patience et le calme.
Les choses importantes sont les briques de mon vécu. Celles qui ont la fondation et la charge honteuse. Du reste de ma personne, elles ont été fissurées. Et si elles se fissurent, le haut tombera. Et avant d'aller dans la tombe, Il faut se tenir raide (jeu de mots).
Donc n'ayez plus honte de ce que vous pensez de vous car il y a du mensonge. Regardez les puissants de ce monde, eux, n'ont pas honte.

Alors pourquoi pas vous ?

IL SUFFIT D'UNE ETINCELLE

Mais c'est dur de revenir en arrière, surtout quand on détruit le soleil (la vie) par des incompréhensions, par des exigences pour être comme les autres. On finit par perdre quelques rayons.
Et oui, mes amis, la jalousie tue l'amour et le mépris l'enterre. Mais le pardon de soi ressuscite les choses oubliées.

Soyez donc confiants. Faites les choses sans devoir les attendre. Tout vous viendra. On n'a jamais que diverses raisons de mépriser la vie. Mais on n'a jamais de mépris dans la mort.
Nous craignons plus la vie que la mort, on passe son temps à avoir peur. Une peur qui nous empêche de s'émanciper dans la vie. La mort, ce n'est qu'une nuit à passer puis la vie revient.

DONC N'AYEZ PLUS HONTE DE CE QUE VOUS PENSEZ DE VOUS.

C'est comme la nuit quand le soleil s'est couché. Puis, il se réveille et la vie reprend. Donc, la mort n'existe pas mais elle est présente dans tout. Et la vie ne disparait pas grâce au soleil.

Soyons donc vivants pour faire vivre le vivant. Merci d'exister. Car je ne me suis pas exécuté pour rien.

J.V

ASSEMBLÉE DES MILITANTS

Notre prochaine assemblée des militants aura lieu le 22 mars 2025. Nous nous retrouverons à Andenne. Notez la date, retenez la date et soyez les bienvenus.

Dinant

SE LOGER, QUELQUE CHOSE DE VITAL

UN BIEN COMMUN

Nous nous sommes retrouvés à quelques-uns de Dinant pour parler du vivre en « logement public ».

Pas toujours facile de vivre dans les logements publics. Cédric en parlait dans un numéro précédent[3]. Autour de la table, certains y sont depuis longtemps, certains y ont passé aussi une partie de leur enfance, d'autres sont arrivés plus récemment.

Le logement, **ça** devrait être un bien commun, quelque chose de normal. C'est vital pour chacun, comme boire et manger, se soigner. Mais en Belgique, le logement est toujours un bien marchand, qui rapporte de l'argent pour certains. Et qui coûte très cher pour d'autres.
Beaucoup de personnes et de familles vivent dans les logements sociaux, publics.

On pouvait lire dans « La main dans la main » de juin 1983

DES PAREILS À NOUS AUTRES… : LE LOGEMENT À LIMA, AU PEROU
(AMERIQUE DU SUD).

Lors d'une cave du mois de mars, nous avions vu un montage sur le logement des plus pauvres dans la capitale du Pérou, à des milliers de kilomètres de chez nous. Là-bas, les plus pauvres sont obligés d'aller habiter loin des beaux quartiers de la ville, pour vivre dans des bidonvilles ou des taudis.
La vie et les loyers sont très chers, et il fait difficile pour eux de gagner leur pain.
Les plus pauvres sont refoulés en dehors de la ville et construisent eux-mêmes leurs logements avec les moyens qu'ils trouvent.
A travers ces images, nous nous sommes rendu compte que les choses qui se passaient là-bas, se passent ici aussi, à Namur et dans d'autres villes.
A Namur, on quitte le centre de la ville pour aller à Plomcot, à Jambes, aux Balances et…, des cités d'habitations dites sociales : des cages à poules. Ou alors, on nous réserve, dans certains quartiers de Namur, des logements tout à fait insalubres (chambres garnies ou appartements délabrés.)
Ici comme là-bas, des maisons restent vides sans que nous ne puissions les occuper. Ici ou là-bas, la situation est la même pour des pareils à nous autres…

PAS FACILE A VIVRE

Ce n'est pas toujours facile de vivre dans ces logements.
On peut parler d'abord de la mauvaise isolation souvent, malgré les travaux réalisés (par ex. le changement des châssis), du bruit qui traverse nos murs, les tensions dues à la trop grande proximité « c'est comme du carton, on a froid en hiver, on entend tout ce que fait le voisin » … On pourrait aussi parler de ce qui nous arrive depuis quelques mois : « De notre appartement j'entends courir les rats dans les faux plafonds depuis qu'ils sont venus faire les travaux ».

On pourrait aussi parler des relations tendues dans le quartier à cause « des seringues à terre », parce qu'il n'y a pas de plaines de jeux pour les enfants, il n'y a plus d'endroit pour jouer, il ne reste que la rue ! « Quelqu'un avait mis une piscine gonflable pour tout le monde, on ne pouvait pas. La famille a dû tout enlever », « il faudrait que certains espaces verts puissent être mis à la disposition des familles, que les enfants puissent jouer, et une piscine, c'était sympa ».

On peut aussi parler du statut cohabitant qui nous empêche d'être solidaires avec nos proches : « j'ai eu le cas avec mon fils, quand je l'ai hébergé, et je suis devenue cohabitante, mes revenus ont diminué ».

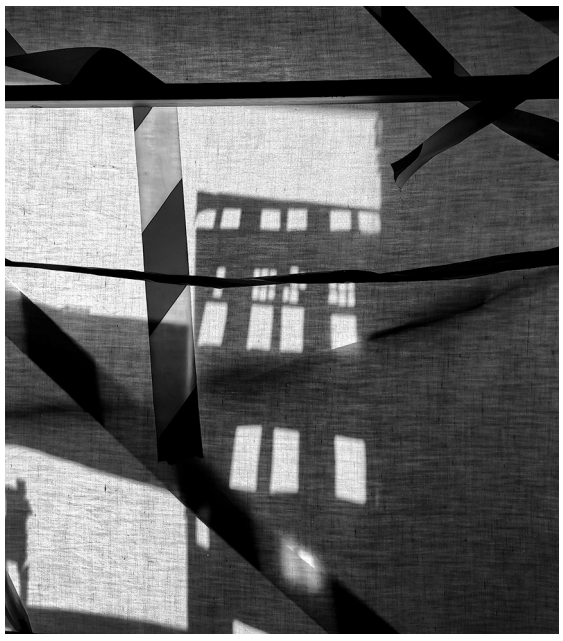

POURTANT ON Y RESTE

C'est le loyer ! « La différence de loyers : à Ciney, je payais 800 euros tout compris. Ici 500, ça permet de vivre un peu », « je suis passé de 550 euros dans le privé et là 300 euros et des poussières. » Le loyer est vraiment plus accessible. Il n'atteint pas la moitié de nos revenus. Et puis on sait qu'on peut y rester, ce n'est pas un contrat à durée déterminée (nos contrats pour certains sont à vie et les nouveaux sont 3-6-9 ans).

Le propriétaire ne va pas nous mettre dehors du jour au lendemain (on peut quand même nous expulser pour certaines raisons : ex. retard de loyer) « Ça fait 30 ans que je vis ici ».

Y RESTER

Ce qu'on espère, c'est d'y rester, parce que financièrement c'est plus accessible, mais nous aimerions aussi qu'il y ait un suivi plus rapide quand il y a des problèmes, et des espaces pour nos enfants jouer en toute sécurité et des espaces verts. C'est important aussi qu'il y ait une bonne ambiance. Plusieurs d'entre nous gardons un bon souvenir de notre enfance dans les quartiers. C'est bien plus difficile d'y revenir aujourd'hui, en tant qu'adulte.

DECISION POLITIQUE

Nous trouvons aussi très important que l'État continue à développer les logements sociaux. Ce n'est pas facile de se loger dans le privé. C'est la responsabilité de l'État de tenir compte de chaque citoyen, de veiller à ce que chacun puisse avoir un logement décent, des revenus décents pour vivre dignement.

Des militants de Dinant

3 LMDLM d'octobre 2024 n°415

Nos droits

LES DÉGATS LOCATIFS : DÉGRADATION OU VÉTUSTÉ ?

LORS DE L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE,
LE LOCATAIRE EST RESPONSABLE DES DEGATS LOCATIFS
CAUSES PAR DES DEGRADATIONS DU BIEN,
MAIS PAS LORSQU'IL S'AGIT D'USURE NORMALE OU DE VETUSTE.

Comment distinguer dégradation et vétusté ?

L'USURE NORMALE

Les équipements d'un logement s'usent avec le temps, même lorsqu'ils sont correctement entretenus par le locataire (balatum ou parquet au sol, peintures au mur, électroménagers, châssis, chaudière et boilers, etc.).

Après un certain nombre d'années, ces équipements atteints d'usure normale sont à réparer ou à remplacer à charge du bailleur. S'ils sont encore en état de fonctionnement mais qu'ils sont usés ou défraichis en raison d'une usure normale, le bailleur ne peut exiger du locataire qu'il les remplace entièrement à ses frais.

L'USURE RAPIDE

Par contre, les équipements qui s'abîment en raison d'une usure rapide liée au mauvais entretien du logement ou d'une dégradation commise durant l'occupation des lieux, doivent être réparés ou remplacés à charge du locataire.

Mais dans ce cas, le locataire n'aura pas à assumer 100 % du coût puisque l'équipement qu'il a usé rapidement par défaut d'entretien ou qu'il a abîmé aurait de toute façon vieilli par usure normale. La partie de ce vieillissement qui résulte de l'usure normale reste à charge bailleur.

Il faut donc répartir le coût de la réparation ou du remplacement, en distinguant ce qui relève de l'usure normale (à charge du bailleur) et ce qui relève de l'usure anormale ou rapide (à charge du locataire).

Concrètement, pour chaque équipement, la grille indicative de vétusté donne une durée de vie normale et un abattement pour usure normale à appliquer chaque année.

Par exemple, si à l'entrée les peintures étaient neuves, mais qu'à la sortie tout est à repeindre, le coût pour le locataire sera plus élevé s'il part après seulement un an (les peintures n'ont pas eu le temps de vieillir ou s'user beaucoup, et si tout est à repeindre c'est en raison d'une usure rapide ou de dégâts) ou après 8 ans (les peintures sont fort défraichies par l'usure normale de sorte que le propriétaire aurait bientôt dû remettre à neuf à ses frais).

Le contrat de bail ne peut donc pas simplement préciser qu'à la sortie, le locataire doit tout repeindre à neuf. Comme expliqué ci-dessus le bailleur (et donc le contrat) ne peut mettre à charge du locataire la part de l'usure des peintures qui constituent l'usure normale. La grille indicative de vétusté a précisément pour but d'évaluer cette part d'usure normale qui doit être déduite des dégâts locatifs mis à charge du locataire.

La grille propose une méthode de calcul qui tient compte, pour chaque équipement, de sa durée de vie maximale normale, de l'abattement annuel à appliquer pour tenir compte de l'usure normale et de la vétusté, et du nombre d'années d'occupation du locataire.

Cette grille est indicative : elle n'est donc pas légalement obligatoire, mais le juge de paix peut s'en inspirer en cas de litige.

LES DEGRADATIONS VOLONTAIRES

Ce qui précède ne concerne pas les dégâts locatifs volontaires causés au-delà d'un usage normal : coups, griffes, traces de brûlure, sol arraché, coupé, carrelages fendus ou absents, papiers peints déchirés, portes de placard cassées, portes intérieures fortement détériorées, lavabo fêlé, interrupteurs ou prises arrachés, etc.

Dans ce cas, le locataire doit assumer la totalité du coût de la réparation ou du remplacement.

Pour trouver la grille, taper dans un moteur de recherche : « grille indicative de vétusté Région wallonne ».

Philippe Versailles

Hors cadre

ATELIER MOSAÏQUE

La rue est à nous.

On voudrait pouvoir le croire !
Elle est en tout cas un espace public où l'on voudrait que chacun soit respecté.
Après avoir travaillé ce thème en gravure, nous l'avons prolongé en découvrant la mosaïque.

Et qui sait… nos travaux pourront peut-être bientôt trouver leur place pour réparer des trottoirs éventrés.
C'est aussi une manière de prendre soin du bien commun et de montrer que nous sommes présents,
de prendre notre place dans l'espace public et le débat citoyen.

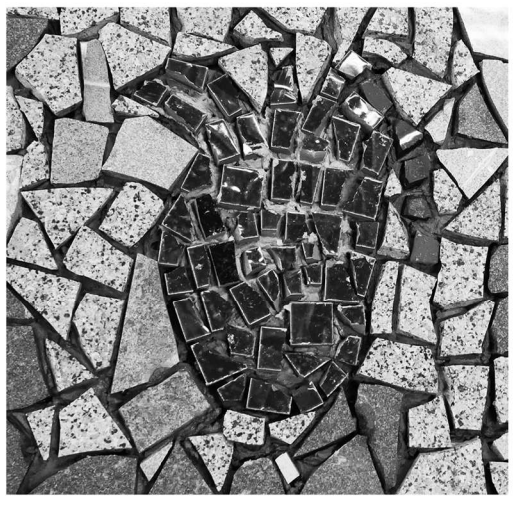

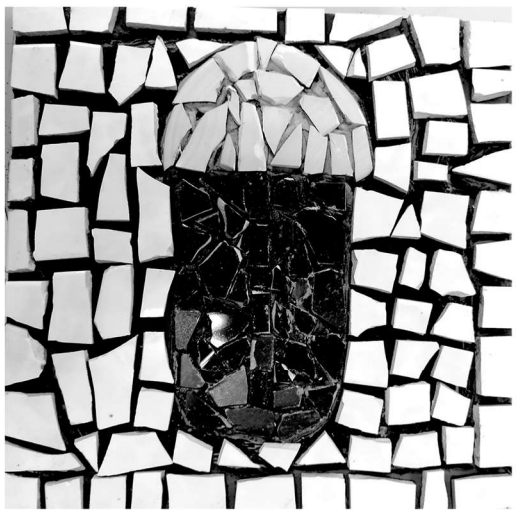

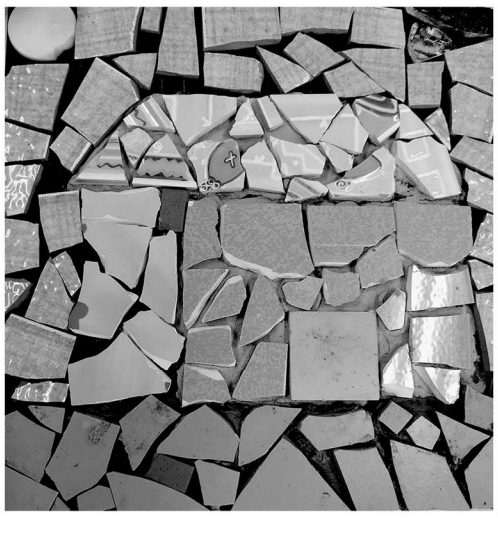

AU REVOIR PIERRE, ET MERCI

Début janvier 2025, Pierre Bertrand nous a quittés à l'âge honorable de 93 ans, une vie bien remplie dont on ne peut pas passer sous silence les années d'engagements qu'il a passées dans la mouvance LST et TROC.

NOTRE RENCONTRE

Les chemins parfois risqués qu'il a empruntés avec son épouse Elisabeth les ont rapprochés dans les années 80 des lieux de luttes qui allaient donner naissance à LST.

UNE ETUDE SUR LE LOGEMENT

Fin des années septante, Pierre a apporté avec le GASN[4], son soutien à un projet que nous portions avec d'autres, à propos des conditions le logement sur Namur. Cette asbl, à travers des aides à l'emploi, avait la possibilité d'embaucher un "chercheur" qui coordonnerait une étude, avec des associations militantes engagées aux côtés des populations les plus pauvres, projet dont la Commission Quart-Monde du Conseil Pastoral était aussi solidaire. Il s'agissait d'une démarche participative avec les populations afin de construire une étude sur les conditions de logement des plus pauvres à Namur. Cette étude a suscité à l'époque de nombreuses interpellations et les engagements d'institutions en matière de logement. Par exemple, le Fond du Logement pour les familles nombreuses s'est implanté à Namur.

AVEC DES FAMILLES, A DINANT, A COUVIN

Ensuite, il y a eu le MACH[5] à Dinant qu'il a créé avec quelques personnes et familles militantes. Des délégués et déléguées de ce groupe militant participaient à différentes actions communes avec LST. Notamment : "les caves" deux fois par mois, au 62 rue Pépin, auxquelles participaient aussi des militants et militantes de la région d'Andenne, le journal LA MAIN DANS LA MAIN, des manifestations et des actions de résistance collective pour refuser des expulsions en masse dans les habitations sociales etc.
Dans la région de Couvin, c'était la création du CIAC[6] en lien avec la maison de jeunes le 404 et les projets portés avec les habitants.

DANS L'HABITAT COMMUNAUTAIRE

Ensuite, Pierre et Elisabeth ont déménagé sur Namur pour rejoindre l'habitat communautaire de la Caracole, et soutenir au plus près la naissance de l'asbl TROC et des actions de LST.
Nous épinglons ici, uniquement des événements qui se sont déroulés dans une étroite connivence avec la dynamique vécue à LST.

ET TANT D'AUTRES

On sait qu'il y a bien d'autres choses. Ces morceaux d'histoires, dans lesquelles Pierre et Elisabeth ont eu une présence importante, nous rappellent les engagements aussi importants et souvent risqués de toutes les militantes et tous les militants, les jeunes et les enfants, qui portent des espérances fortes et osent le rassemblement pour refuser toutes les oppressions intolérables.

A ses proches, amis et amies, nous offrons ce brin d'histoire et de vie.

Luc, Annette et tous les autres

MERCI POUR VOTRE PRESENCE IMPORTANTE.
MERCI DE NOUS RAPPELER LES ENGAGEMENTS IMPORTANTS
ET SOUVENT RISQUES
DE TOUTES LES MILITANTES ET LES MILITANTS.

4 GASN: Groupement des Assistants Sociaux du Namurois. Groupe de réflexions et d'interpellations à propos du travail social. Couvrait la province de Namur.
5 MACH: Mouvement Alternatif pour le Changement région de Dinant créé en juin 1982
6 CIAC : Centre d'Information et d'Action à Couvin, AMO.. Créée en 1985

« LA MAIN DANS LA MAIN »
LE QUART MONDE EN MOUVEMENT
Ont participé à ce numéro
D'Andenne**, **de Condroz-Famenne-Ardennes**, **de Namur**, **du Hainaut : Andrée, Annette, Aurore, Cécile, Christiane, Delphine, Francine, Françoise, Isabelle, Jacques, Johnny, Laura, Luc, Martin, Pascale, Patricia, Paul, Pierre, Perry, Philippe, Prescilla, Sandra, Valérie et Vincent

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES :
L.S.T Condroz-Famenne-Ardennes asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

DANS LE HAINAUT :
LST Hainaut
Tél : 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte: IBAN : BE67 0013 3858 9387

A TUBIZE :
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS
Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS
Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 732.500 (LST) ou projet n° 732.501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN
De la Fédération Wallonie Bruxelles
(Ministère de la Culture et de la Région wallonne
(Direction générale de l'économie et de l'emploi).

IMPRIMERIE
Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil… Bonne lecture !
LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG